



Paris, le 19 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation renforce les moyens de Bpifrance pour lancer un nouveau Prêt Sans Garantie permettant de faire émerger 400 nouveaux projets de méthanisation à la ferme

La méthanisation agricole contribue à la réduction des **émissions de gaz à effet de serre** générées par le secteur agricole tout en assurant un **complément de revenus pour les agriculteurs**. Le plan « Énergie Méthanisation Autonomie Azote » vise la création de 1 000 installations de méthanisation agricole d'ici 2020. La France en compte aujourd'hui plus de 400 en fonctionnement.

Afin d'accélérer le rythme d'installation des méthaniseurs agricoles, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a doté un fonds de garantie publique, permettant à Bpifrance de distribuer un **Prêt Sans Garantie**, destiné aux exploitants agricoles, qui, seuls ou en groupe, investissent dans une installation de **méthanisation agricole**.

D'un montant compris entre **100 000 € et 500 000 €**, ce prêt vise à faciliter le bouclage **des tours de table financiers** en prenant notamment en charge les études, et une part du solde des investissements et besoins en fonds de roulement nécessaires au démarrage du projet, **sans prise de garantie sur l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant**. Il sera proposé sur une durée de 12 ans maximum, avec un différé d'amortissement en capital jusqu'à 2 ans.

Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et du réseau de Bpifrance en régions.

La création du Prêt Méthanisation Agricole s'inscrit dans le volet agricole du Grand Plan d'Investissement. Il a pour ambition d'accompagner la réalisation de **400 nouveaux projets dans les 5 prochaines années**, pour un **montant total de financement d'environ 100 M€**.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Bpifrance – Nathalie POLICE - Tél. : 01 41 79 95 26 ; nathalie.police@bpifrance.fr

Anne Guérin, Directrice exécutive en charge du Financement et du Réseau Bpifrance déclare : « La Transition énergétique et écologique est un axe stratégique de Bpifrance, qui se positionne comme un acteur important du financement des entreprises porteuses de projets d'efficacité énergétique et de développement d'énergies renouvelables. Avec ce nouveau Prêt Sans Garantie, Bpifrance se félicite de favoriser le développement de la méthanisation agricole en facilitant la concrétisation des tours de table financiers, et amplifie ainsi sa contribution aux objectifs de politiques publiques en matière de transition énergétique et écologique »

Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation déclare : « L'agriculture contribue aux objectifs nationaux de transition énergétique. La méthanisation agricole doit prendre plus d'ampleur et plus rapidement : cette offre de prêts sans garantie sera une incitation forte au développement de nouveaux projets de méthanisation agricole. Cette garantie publique facilitera le financement des projets portés par des agriculteurs pour lesquels l'installation d'un méthaniseur représente un investissement important. »

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Bpifrance – Nathalie POLICE - Tél. : 01 41 79 95 26 ; nathalie.police@bpifrance.fr
